

Avant-propos

Ce volume a pour objet de vous donner des clés pour mieux dire et mieux écrire, car il est agréable de dire et d'écrire juste, dans des situations variées. Dans nombre de milieux, on vous juge sur votre capacité à dire et à écrire. Quiconque fait des études sera amené à rédiger un mémoire, un rapport, une thèse, et le faire dans les règles est un moyen aisé de gagner des points. Enfin, ces savoir-dire et savoir-écrire sont des outils indispensables pour écrire des chansons, des poèmes, etc. De quoi être gagnant sur tous les tableaux!

Syntaxe et style : définitions

La syntaxe est un sous-ensemble de la grammaire¹ : c'est l'art et la manière d'organiser ce qui est dit ou écrit de façon à être compris en tant que locuteur connaissant sa langue ; il s'agit d'organiser non seulement les mots entre eux, mais aussi la ponctuation, la phrase et même plusieurs phrases, l'ensemble d'un énoncé écrit ou d'un

1. Étymologiquement, *grammaire* vient du grec *gramma*, « lettre de l'alphabet »... tout comme *littérature* vient du latin *littera*, qui désigne également la lettre de l'alphabet. *Grammatica*, ensuite, en latin, mais venu du grec, ce fut l'art de lire et d'écrire : aussi bien le style que la morphologie (la formation des mots et la conjugaison des verbes), le vocabulaire et – justement – la syntaxe, ou mise en ordre des éléments de la langue.

discours. Et le faire au mieux, écrire et dire avec son propre style, c'est montrer que l'on s'est approprié sa langue ou la langue de son pays d'accueil.

Enfin, la syntaxe n'est pas étrangère au style : phrases longues, phrases courtes ? Le choix définit souvent la personne qui écrit. Il y a trois limites : être compris d'autrui (et pas seulement de ses proches), dire juste, être en harmonie avec les possibilités de la langue.

« C'est son style », dit-on parfois pour qualifier le comportement de quelqu'un. *Stilus*, en latin classique, désignait le poinçon servant à écrire sur les tablettes, d'où, ensuite, la manière de parler ou d'écrire. Il nous a donné le *style*... et aussi le *stylo* (abrégé de *stylographe*). Aujourd'hui, le sens figuré du mot *style* a pris une grande extension : on parle du style d'un meuble, d'une musique, d'un bijou, d'un vêtement ; il y a aussi les styles architecturaux, et le style en tant que manière bien à soi de se comporter et de dire, se dire, écrire.

François Cheng, de langue maternelle chinoise mais écrivain français (il a appris le français à dix-neuf ans), explique comment il est devenu romancier après avoir été d'abord poète et traducteur : « Je traînais en moi ce trop-plein de "tranches de vie" et de successives ruminations pour que je n'éprouve le besoin de les décharger dans une forme capable de les recevoir et de les transformer en quelque substance plus durable, plus significative¹. » Voilà une utilisation particulière de *pour que* en relation avec *trop*, employé dans un nom composé au lieu d'être adverbe dans la construction classique de type *trop... pour que*. Ce décalage subtil permet de superposer les messages : celui, explicite, dans lequel François Cheng dit comment il a eu besoin d'écrire des romans ; l'autre, implicite mais rendu présent par le décalage syntaxique, par lequel l'auteur montre sa position d'écrivain d'origine chinoise maniant la langue française et dialoguant avec elle. François Cheng connaît parfaitement la langue

1. François Cheng, *Le Dialogue*, Desclée de Brouwer / Presses littéraires et artistiques de Shanghai, 2002.

française (et pas seulement parce qu'il a été élu à l'Académie française !); s'il l'emploie ainsi, c'est au nom de l'expression juste.

Améliorer sa syntaxe et son style, c'est...

... d'abord éprouver, penser que l'on parle pour autrui, et donc faire respirer sa parole ou son texte. À l'oral, c'est être clair, précis, faire des pauses, écouter; à l'écrit, la respiration du texte est la ponctuation, que nous aborderons dans le premier chapitre. C'est aussi se perfectionner, éviter des erreurs, celles que l'on entend et lit parfois autour de nous, y compris dans les médias. Par exemple, cette erreur trop fréquente : *après qu'il ait assisté au Conseil des ministres, le président s'est envolé pour Mexico...*; or *après que* s'emploie toujours suivi du mode indicatif et non du mode subjonctif, c'est pourquoi il faut dire et écrire : *après qu'il a assisté...*

Se donner les moyens d'éviter les erreurs sera l'objet de notre chapitre 2. Enfin, améliorer sa syntaxe, en même temps que son vocabulaire et ses conjugaisons, c'est se donner une large palette d'expressions pour dire juste. Afin de faire écho au poète Francis Ponge : « [...] lorsque je cherche à m'exprimer, je n'y parviens pas. Les paroles sont toutes faites et s'expriment : elles ne m'expriment point. Là encore, j'étouffe¹. »

Une seule solution se fait jour : apprendre à manier le langage, les langues et d'abord la langue qui est nôtre, qu'elle soit maternelle ou adoptée. Tel sera l'objet de nos trois derniers chapitres.

1. Francis Ponge, *Le Parti pris des choses*, Gallimard, 1942.

Chapitre 1

Ponctuation, oral et lisibilité

La ponctuation est la respiration des textes. À l'oral, vous respirez ? Eux aussi. À l'écrit, ne les laissez pas s'asphyxier et étouffer leurs lecteurs. Plus même : l'absence de ponctuation ou une ponctuation défaillante peut lasser, ou induire en erreur. En effet, comparez :

Tu y vas, toi. Moi, non.

Tu y vas, toi ? Moi, non.

Cela dit, la ponctuation écrite n'est pas le décalque de la respiration orale de la phrase... et de celui qui la prononce. En effet, la syntaxe orale est différente, elle comporte des reprises, des ellipses, des allusions à la situation partagée avec l'auditeur.

Plus classiquement dit, la ponctuation est, selon le *Grand Robert*, « le système de signes servant à indiquer les divisions d'un texte écrit en phrases ou éléments de phrase, à noter certains rapports syntaxiques ou certaines nuances affectives de l'énoncé qui, dans le langage parlé, s'exprimeraient par des particularités du débit (notamment les pauses de l'accentuation ou de l'intonation) ». C'est dire combien la ponctuation est liée à la lisibilité : bien ponctuer, c'est rendre son texte plus clair et lui donner le maximum de chance d'être bien lu.

Les signes de ponctuation sont : le point, les points de suspension, la virgule, le point-virgule, les deux points, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les parenthèses et les crochets, les tirets ; et aussi l'accolade, l'astérisque, l'apostrophe, les guillemets, les barres obliques (dites *slash* et *anti-slash* en anglais de l'informatique). Les signes orthographiques telles la majuscule et la cédille sont proches des signes de ponctuation dans la mesure où ils ont le même but de clarification et de facilitation de la lecture.

On peut aussi parler de ponctuation orale pour désigner les arrêts de la voix plus ou moins marqués entre les groupes de mots. Petite curiosité : on parle aussi de ponctuation chez les plantes, par analogie avec la nôtre... mais il s'agit de petits points qu'on observe parfois sur la membrane de cellules végétales.

La ponctuation est également le signe visible de notre liberté d'auteurs et de lecteurs. Jusqu'au Moyen Âge, les textes n'étaient pas ponctués ou étaient reproduits non ponctués ; il n'y avait pas non plus d'accents, de blancs entre les mots, ni de paragraphes et alinéas. Pour lire, il fallait d'abord dire (oui, à voix haute !) et reconstituer le texte : c'était long, lent, le lecteur était totalement pris dans le texte à lire. Il est intéressant de voir que le même phénomène se produit actuellement avec l'arabe écrit, mais cela est une parenthèse. Nous nous intéresserons donc dans ce chapitre à tous les éléments de ponctuation et, plus largement, de typographie qui rendent le texte plus aisément lisible.

Et les poèmes sans aucune ponctuation, direz-vous ? Il s'agit de poésie et, dans la poésie, la polysémie est un moyen d'ouvrir le sens à la pluralité en convoquant non seulement l'intellect mais aussi l'intuition et la sensibilité du lecteur ; alors la ponctuation absente (mais présente affectivement et librement dans la lecture implicite) sert à brouiller le sens banal pour pouvoir aller plus loin. Que tout le monde s'exerce à la poésie, pourquoi pas ?

Mais dans la communication en prose, qui est la communication courante, il vaut mieux se faire comprendre

clairement. Nous allons voir successivement tous les signes de ponctuation, leur utilité et leur emploi, ainsi que les erreurs à éviter. Cela sera complété par quelques précisions utiles sur la note de bas de page, les types de caractères et l'emploi des majuscules.

1-1 – Le point

Ce petit rond dont le centre se confond avec la circonférence, ce petit rond que trace votre stylo, c'est le point. Son emploi le plus fréquent, dit-on habituellement, c'est de marquer la fin d'une phrase : « Regardez bien, Avenel, et rappelez-vous la consistance de ce pâté. Au Cochon Bleu, tout tremble. Le Cochon Vert a de la tenue dans tous ses produits, à commencer par le pain dont ils se servent. » (Daniel Boulanger)

Comme on le voit, le point a aussi une utilité de sens : il place des barrières fermes, des certitudes, là où deux points (après la première phrase) pourraient montrer que l'auteur veut expliquer. Il scande le texte d'un rythme précis.

Le point marque la netteté, voire la litote, par rapport à un point d'exclamation (ou d'interrogation). Par exemple : « Une enfant qui dort et quelqu'un qui veille sur elle, c'est quand même quelque chose, au milieu du vide. » (Patrick Modiano) En effet, le point de fin de phrase peut être remplacé par un point d'exclamation, un point d'interrogation, ou encore par des points de suspension (☛ ci-dessous).

Avec le point, certains même jouent la double fin, et la ponctuation s'allie avec le lexique (ici un mot assez rare) pour donner de la force au texte : « Or je suis pauvre et très dipsomane. Dipsomane. » (Éric Holder)

À NOTER : une mode actuelle, sans doute venue de la publicité, fait que nombre d'auteurs hachent menu leur texte en multipliant les points pour des effets inégaux : parfois, de ce fait, le texte redevient borborygme. Qu'on se souvienne de : « Vivre. Respirer. » (Club Méditerranée)

*Des phrases courtes, ma chérie*¹ (titre d'un ouvrage de Pierrette Fleutiaux).

La multiplication des points ou, à l'inverse, l'absence de point ont un sens et produisent un effet sur le lecteur. Voici trois exemples :

« C'étaient des jours chauds. / Très clairs, très très clairs. / Les oiseaux chantaient. / Oui, bien. » (Christine Angot)

« Se taire. Écouter. Laisser déborder. » (Albert Camus)

« Une fois dans l'action, on est bien obligé de se débrouiller de la situation telle qu'elle se présente, souvent plus aisée qu'en les songes qu'on a construits, et de toutes manières il n'y a plus à tergiverser, à trembler comme feuille sous le joug d'Appréhension victorieuse ni à se recroqueviller sous la banquette de la diligence et on ne peut plus rester cloîtré là et faire la risée du lecteur, qui se dit qu'à ce titre n'importe qui pourrait figurer dans un roman, il semble qu'on ne soit plus très regardant de nos jours, et tout rapetissé qu'on est, il faut bien s'extraire, le lecteur ne souhaite pas rester coincé avec vous dans cette diligence¹ [...]. » (Christine Montalbet)

C'est exactement cela. Le lecteur veut respirer et, entre l'étouffement par asphyxie et celui par noyade, il va s'en donner les moyens en écoutant bien ce qu'il lit et en choisissant ce qui fait chanter en lui la vie.

Du coup, le lecteur va aussi réfléchir à comment il écrit, regarder ses blancs, ses virgules, ses points. D'autant que le point a encore d'autres usages que celui de terminer des phrases.

1. Pour les phrases courtes, voir aussi des écrivains du début du xx^e siècle comme Charles Péguy dans sa prose, ou Paul Valéry dans ses écrits intimes (*Choses tuées, Tel quel...*).

Un point après...

- *Les abréviations* (etc., M.). Si ces éléments se trouvent en fin de phrase, inutile d'ajouter un second point final. Et les trois points de suspension restent trois, en comptant le point de l'abréviation : il n'y a pas de petites économies.
- *Les références d'une œuvre* : Mozart, K. 363.
- *Les sigles* (éventuellement) : R.A.T.P., S.N.C.F.
- Et, bien sûr, on met un point sur les *i* et les *j* minuscules.
- On ne met pas de point après des guillemets quand ceux-ci se terminent déjà sur un point. Il est en effet assez lourd d'écrire (et de lire) : « *La plupart de nos ennuis sont notre création originale.* ». Comme le dit là Paul Valéry, etc.

Pas de point après...

- *Les sigles* (éventuellement) : RATP, SNCF.
- *Les abréviations* comportant la lettre finale du mot abrégé : Mlle, Me, Bd.
- Les titres de livres et d'œuvres diverses, même s'ils sont composés d'une phrase ; sauf volonté expresse de l'auteur. *Mangeront-ils ?* (Victor Hugo)
- Les chiffres deux par deux des numéros de téléphone.

Et les dates ?

Quand elles sont exprimées en chiffres, les dates obéissent à plusieurs règles (☛ les espaces, les points), illustrées par les exemples suivants :

31.03.1990 / (31.03.1990) / le 31.03.1990 s'est produit l'événement suivant...

Ces règles ne s'appliquent évidemment pas aux formulaires dont le traitement est informatisé et qui reçoivent un chiffre ou une lettre par case : il ne faut donc pas indiquer de point ; c'est la même chose pour les numéros de téléphone.

Mais on convient que les dates dont le mois est exprimé en toutes lettres sont libellées de façon plus agréable et pour peu d'effort supplémentaire pour le scripteur.

1-2 – Les points de suspension

Ils vont par trois et se mêlent d'interrompre ou d'amplifier le cours et le sens d'une phrase. Cela en fin de phrase, mais pas seulement. Par exemple :

« Tant pis, répliqua l'inspecteur. Vous irez en prison. Ou alors... » (Marcel Aymé)

« On croyait contempler ou pressentir les solutions possibles, et il y en a une autre... » (Paul Valéry)

« Et Sonia... Elle était si influençable, si évanescence... Et cette manie d'écouter la Sonate au clair de lune, le regard vague... » (Patrick Modiano)

Mais, en interrompant le cours d'une phrase, les points de suspension peuvent solliciter l'imagination du lecteur et révéler un sens inattendu. Par exemple : « L'Amour a cet étrange caractère – d'avoir pour objet... une interruption. » (Paul Valéry)

REMARQUE : quand il s'agit d'une phrase coupée par les points de suspension, il n'y a pas de majuscule à la reprise des mots (☛ ci-dessus la citation de Paul Valéry) ; en revanche, quand les points de suspension finissent une phrase (fût-elle tronquée, fût-elle non verbale), alors la reprise des mots s'effectue avec une majuscule sur la première lettre (☛ ci-dessus la citation de Patrick Modiano). On remarque même cela dans des titres, par exemple : « Du côté de chez...

... Nina Companeez » (*Le Monde*, 13-14 février 2011). Remarquons l'absence de point à la fin du deuxième titre (comme tous les titres, sauf quand ils sont terminés par des points de suspension) ainsi que les points de suspension à la fin du premier titre et ceux au début du premier, qui est sans majuscule, pour marquer la continuité avec le titre précédent, dont il est séparé par quelques lignes.

À la fin d'une énumération longue, les points de suspension marquent qu'elle pourrait se continuer mais que l'auteur choisit d'en rester là. Mais on peut aussi remplacer les points de suspension par *etc.* (abrégé de : *et cætera* ou *et cetera*, latin signifiant « et les autres choses »).

ATTENTION : ne pas employer les deux à la fois, points de suspension + *etc.* ; c'est l'un ou l'autre ; ne pas oublier le point après l'abréviation.

Les points de suspension à la fin d'un paragraphe ou d'un texte permettent à son auteur de laisser sa pensée en suspens, la livrant au lecteur, à ses envies, réflexions et rêveries ou, par l'ellipse, évitant de dire soi-même ce qui fâcherait. Par exemple : « Il y a chez lui quelque chose d'à la fois radieux et obscur, terriblement coupant. J'ai longtemps été jaloux... » (Denis Podalydès, à propos d'Éric Elmosnino, *Le Monde* 2, 22 janvier 2011)

ATTENTION : il est dangereux d'abuser d'un tel procédé qui peut vous attirer la critique que vous êtes incapable de formuler précisément ce que vous voulez dire – donc que vous manquez de mots.

Vous pouvez objecter alors avec raison que les points de suspension servent à montrer l'indicible, à faire apparaître le silence et ses forces archaïques, obscures. Certes. Mais tout le monde n'est pas l'écrivain du siècle. Voici quand même un exemple :

« J'accepte... j'accepte... entièrement, sans réserves...
 ma race qu'aucune ablution d'hysope et de lys mêlés
 ne pourrait purifier
 ma race rongée de macules
 ma race raisin mûr pour pieds ivres » (Aimé Césaire)

Ou encore : « Le chemin mobile des eaux... Un fleuve d'air et de lumière... des nappes de clarté... Et c'est de ce point de la terre que mon âme s'envolera. » (Joseph Joubert, cité par Maurice Blanchot)

Dans les dialogues de théâtre ou de roman, les points de suspension servent à marquer et traduire les pauses, les hésitations des locuteurs (voire le silence de l'un d'entre eux, dont l'auteur veut seulement signaler la présence), mais aussi à susciter des effets d'attente sur le lecteur ou l'auditeur. Par exemple : « Adrien, mon amour, murmura Eva, je vous dois une confiance. Je suis... Mon Dieu... je suis une vamp. » (Marcel Aymé)

Les points de suspension marquent aussi que celui qui parle est brusquement interrompu par un autre, parfois au milieu d'un mot. Exemple : « Mon colonel, je vous affirme sur l'honneur que je suis prêt à vous donner ma parole d'honneur que... – Ce que j'ai à vous dire... (*baissant la voix*) ou plutôt à vous confier, est tout à fait extrêmement je ne dirais pas gênant, mais enfin... oui enfin... plutôt tout à fait extrêmement délicat. » (Jacques Prévert)

À NOTER : les indications de jeu théâtral ou de lecture placées entre parenthèses (indications appelées des didascalies) dans la seconde réplique de Prévert complètent ici les points de suspension ; mais ces derniers les remplacent souvent, en particulier dans les dialogues, puisqu'ils peuvent être lus, parlés, dits ou joués.

Les points de suspension peuvent aussi contribuer à introduire un effet comique ouvrant sur une suite éventuelle, c'est-à-dire non obligatoire : « Deux amateurs discutent : “Moi, déclare l'un, j'ai entendu raconter que... [détails]. – Ça m'étonne pas autrement, réplique l'autre, on m'a bien affirmé que... [détails].” » (Raymond Queneau)

REMARQUE : en revanche, l'absence de points de suspension dans une œuvre, en particulier théâtrale, revêt aussi un sens : le texte est tendu à craquer, il n'y a pas d'échappatoire. Voir par exemple *Dans la solitude des champs de coton* (Bernard-Marie Koltès).

Enfin, les points de suspension servent à signaler qu'un texte a été coupé : ils sont employés seuls si la coupure est le fait de l'auteur du texte et entre crochets [...] si elle est de la responsabilité de l'éditeur, ou d'une autre personne. Mais on constate que les parenthèses font une vive concurrence aux crochets dans cet emploi : sans doute est-ce le fait que les parenthèses sont bien plus accessibles que les crochets sur le clavier d'un ordinateur...

Détails à connaître

- *Quand les points de suspension sont plus de trois*

On peut se servir des points de suspension, bien plus que trois, pour faire correspondre des titres et des chiffres (par exemple dans un sommaire de livre ou un état comptable). On peut utiliser les points de suspension en nombre également pour marquer le passage du temps dans un texte : Rimbaud (dans « Veillées », *Les Illuminations*) et bien d'autres ont utilisé ce procédé.

- *Quand les points de suspension sont contraints à la cohabitation*

Ils précèdent généralement la virgule, le point-virgule, le point d'interrogation, le point d'exclamation, quand l'auteur veut marquer que l'énumération pourrait se prolonger : *Elle a fait les courses, le dîner, le ménage, le repassage... !* Mais ils suivent ces mêmes signes quand ceux-ci ont pour fonction de terminer la phrase : *Et elle est encore souriante !...*

- *Les points de suspension comme signe d'interruption*

Pour marquer qu'un texte a été coupé, on emploie trois points de suspension entre crochets ou entre parenthèses ; la plupart du temps, dans les textes des livres de littérature des lycées, le procédé servait à éviter les grossièretés ou obscénités (ce qui était jugé tel).

Parfois les manques dans un texte peuvent être dus aux ravages causés par les rats, ou tout simplement à des bribes de paroles attrapées dans un discours. Alors, les points de suspension servent à signaler ces manques dans une phrase (pas de majuscule après les points de suspension) ou entre phrases (une majuscule au début de la nouvelle phrase).

- *À suivre.../...*

Ce signe placé en bas d'une page montre que le texte continue à la page suivante (en particulier dans les courriers).

- *Quand il n'y a que deux points de suspension : oubli, avarice ?*

Ici, ce n'est pas le cas : *Le 3 mai 19..*, ainsi écrit, signifie qu'il manque deux chiffres à la date et que chacun d'entre eux est remplacé par un point et un seul.

1-3 – Les deux points

Le ou les deux points (les deux appellations sont correctes, mais le *s* à *point* est toujours de rigueur même avec *le*) s'affirment en hauteur.

Ils servent à ouvrir sur une citation ou un dialogue : « Tout crime tient du rêve », a écrit Paul Valéry.

En principe, les deux points sont suivis d'une minuscule ; mais, si la citation ou le dialogue commencent par le début d'une phrase, début affecté d'une majuscule, alors cette majuscule est conservée, malgré les deux points.

Quand on rapporte un discours direct, la règle est que les deux points soient suivis de guillemets qui encadrent la (ou les) parole(s) rapportée(s).

Quand on rapporte un dialogue, on place des guillemets ouvrants avant la première réplique, puis un tiret avant chaque réplique qui suit (☛ ci-dessus, citations de Marcel Aymé et Jacques Prévert).

Exemples : ... car l'homme a toujours proclamé :

« Ce que j'écris, une femme ne pourrait pas l'écrire. »

Benoîte Groult (1975) dit très justement que, dans notre société, « la littérature féminine est à la littérature ce que la musique militaire est à la musique ». (Marina Yaguello)

REMARQUE : notez la place variable du point, avant, puis après les guillemets. En effet, dans le premier exemple, le point appartient à la phrase citée et dans le second, le point appartient à la phrase de l'auteur du texte global.

ATTENTION : ne pas mettre des guillemets + des tirets, ce serait trop. Parfois, les deux points sont remplacés par une simple virgule, notamment dans les textes modernes.

Les deux points servent aussi à présenter des maximes et sentences à portée générale (☛ ci-dessus, la citation de Paul Valéry, qui peut aussi faire figure de maxime).